Direction départementale des Territoires des Alpes de Haute Provence

ONF - Agence RTM Alpes du Sud

MARCHÉ PUBLIC

DE TRAVAUX

Travaux d'extension de l'aile rive droite du barrage B1

Torrent de l'Abéous

Commune de MEOLANS-REVEL

Bordereau des Prix Unitaires (B.P.U.)

SOMMAIRE

1. INSTALLATIONS ET ETUDES EXE 3
1.1. Prix N° 1.1 : Etudes d'exécution (EXE), PAQ, PPSPS et Récolement 3
1.2. Prix N° 1.2 : Installation de chantier, pistes d'accès et repli 3
1.3. Prix N° 1.3 : Dérivation provisoire des eaux et assainissement des fouilles 4
1.4. Prix N° 1.4 : Epreuves de convenance et contrôles des bétons 4
2. TERRASSEMENTS ET STRUCTURES 5
2.1. Prix N° 2.1 : Terrassements en déblais et fouilles de fondation 5
2.2. Prix N° 2.2 : Béton armé de structure 5
2.3. Prix N° 2.3 : Armatures en acier pour béton armé 6
2.4. Prix N° 2.4 : Enrochements bétonnés 6
3. REMBLAIEMENT ET DRAINAGE 7
3.1. Prix N° 3.1 : Remblaiement des fouilles en matériaux du site 7
3.2. Prix N° 3.2 : Masque drainant en matériau 40/80 et géotextile 7
3.3. Prix N° 3.3 : Pavage du lit 8
3.4. Prix N° 3.4 : Evacuation des déblais excédentaires 8
4. DIVERS 9
4.1. Prix N° 4.1 : Mise à disposition d'une pelle mécanique 9

1. INSTALLATIONS ET ETUDES EXE

1.1. PRIX N° 1.1 : ETUDES D'EXECUTION (EXE), PAQ, PPSPS ET RECOLEMENT

Ce prix rémunère forfaitairement l'ensemble des études d'exécution (phases 1 et 2), la justification de stabilité Eurocodes 0-8, les schémas et plans de ferraillage (PAC), l'élaboration du Plan d'Assurance Qualité, du PPSPS, du Plan de respect de l'environnement / Plan de chantier Loi sur l'Eau (LEMA), et du Dossier des Ouvrages Exécutés (DOE / plans de récolement géoréférencés avec ferraillages réels).

Unité de compte :	**Forfait (Ft)**
Prix unitaire HT (en chiffres) :	 EUR HT
Prix unitaire HT (en toutes lettres) :	

1.2. PRIX N° 1.2 : INSTALLATION DE CHANTIER, PISTES D'ACCES ET REPLI

Ce prix rémunère forfaitairement l'amenée et le repli de l'ensemble du matériel et des engins, l'aménagement et la remise en état de la piste d'accès (50 m), l'organisation générale de la sécurité et le nettoyage final du site.

Unité de compte :	**Forfait (Ft)**
Prix unitaire HT (en chiffres) :	 EUR HT
Prix unitaire HT (en toutes lettres) :	

1.3. PRIX N° 1.3 : DERIVATION PROVISOIRE DES EAUX ET ASSAINISSEMENT DES FOUILLES

Ce prix rémunère forfaitairement la réalisation et l'entretien de la dérivation provisoire du torrent de l'Abéous (merlon de dérivation, chenal provisoire, bassin de décantation et filtres paille), l'assainissement des fouilles et la mise en sécurité quotidienne du matériel face aux alertes météo/crues.

Unité de compte :	**Forfait (Ft)**
Prix unitaire HT (en chiffres) :	 EUR HT
Prix unitaire HT (en toutes lettres) :	 ……

1.4. PRIX N° 1.4 : EPREUVES DE CONVENANCE ET CONTROLES DES BETONS

Ce prix forfaitaire rémunère la réalisation de l'ensemble des essais et contrôles des bétons définis au paragraphe 3.4.2 du CCTP.

Unité de compte :	**Forfait (Ft)**
Prix unitaire HT (en chiffres) :	 EUR HT
Prix unitaire HT (en toutes lettres) :	 ……

2. TERRASSEMENTS ET STRUCTURES

2.1. PRIX N° 2.1 : TERRASSEMENTS EN DEBLAIS ET FOUILLES DE FONDATION

Ce prix rémunère au mètre cube le décapage de la terre végétale, l'exécution des déblais et fouilles de fondation en terrains hétérogènes ou rocher compact (y compris brise-roche), l'assainissement provisoire des fouilles, le tri et la mise en réserve des blocs rocheux (blocs > 0,20 m³ conservés pour le pavage du lit), le réglage des fonds de fouilles.

Unité de compte :	**Mètre cube (m³)**
Prix unitaire HT (en chiffres) :	 EUR HT
Prix unitaire HT (en toutes lettres) :	

2.2. PRIX N° 2.2 : BETON ARME DE STRUCTURE

Ce prix rémunère au mètre cube la fourniture et la mise en œuvre du béton de structure BPS C30/37 d'exposition XF3+XC4 avec ciment CEM I 52.5N SR3 PM (385 kg/m³), le béton de propreté C25/30 sous semelle, les coffrages soignés double face, les réservations pour barbacanes diamètre 110 mm et les joints de compression.

Unité de compte :	**Mètre cube (m³)**
Prix unitaire HT (en chiffres) :	 EUR HT
Prix unitaire HT (en toutes lettres) :	

2.3. PRIX N° 2.3 : ARMATURES EN ACIER POUR BETON ARME

Ce prix rémunère au kilogramme la fourniture, la découpe, le façonnage, le transport, l'assemblage et la pose des armatures en acier à haute adhérence nuance B500B (normes NF EN 10080 et NF A 35-080-1/2), y compris cales d'enrobage (≥ 5 cm), ligatures et aciers en attente.

Unité de compte :	**Kilogramme (kg)**
Prix unitaire HT (en chiffres) :	 EUR HT
Prix unitaire HT (en toutes lettres) :	 ……

2.4. PRIX N° 2.4 : ENROCHEMENTS BETONNES

Ce prix rémunère au mètre cube la fourniture et la mise en œuvre des blocs d'enrochement de carrière agréée (volume unitaire de 190 à 550 litres, masse volumique ≥ 2,6 t/m³), nettoyés, imbriqués en boutisse et quinconce, et hourdés au béton C30/37 XF3 dosé à 350 kg/m³ de consistance S2, y compris la fourniture et la pose des barbacanes traversantes en PVC CR8 Ø 110 mm en quinconce, le jointement et le nettoyage sous pression du parement vu (retrait du béton limité à 5 cm ± 2 cm).

Unité de compte :	**Mètre cube (m³)**
Prix unitaire HT (en chiffres) :	 EUR HT
Prix unitaire HT (en toutes lettres) :	 ……

3. REMBLAIEMENT ET DRAINAGE

3.1. PRIX N° 3.1 : REMBLAIEMENT DES FOUILLES EN MATERIAUX DU SITE

Ce prix rémunère au mètre cube le réemploi et la mise en œuvre des déblais de fouilles issus du site (expurgés de débris végétaux et de blocs > 20 cm) pour le comblement au dos des ouvrages, par couches compactées de 25 cm d'épaisseur maximale.

Unité de compte :	**Mètre cube (m³)**
Prix unitaire HT (en chiffres) :	 EUR HT
Prix unitaire HT (en toutes lettres) :	 ……

3.2. PRIX N° 3.2 : MASQUE DRAINANT EN MATERIAU 40/80 ET GEOTEXTILE

Ce prix rémunère au mètre cube la fourniture et la pose du masque drainant vertical au dos des ouvrages (épaisseur 40 cm) en matériau granulaire lavé 40/80 de carrière agréée, y compris fourniture et pose du géotextile séparateur.

Unité de compte :	**Mètre cube (m³)**
Prix unitaire HT (en chiffres) :	 EUR HT
Prix unitaire HT (en toutes lettres) :	 ……

3.3. PRIX N° 3.3 : PAVAGE DU LIT

Ce prix rémunère au mètre cube la reprise des blocs rocheux sains préalablement triés et mis en réserve au titre du Prix 2.1, leur manutention, leur mise en place et leur calage soigné à la pelle mécanique ou à la pince d'enrochement dans le lit vif du torrent au droit des ouvrages réalisés.

Unité de compte :	**Mètre cube (m³)**
Prix unitaire HT (en chiffres) :	 EUR HT
Prix unitaire HT (en toutes lettres) :	 ……

3.4. PRIX N° 3.4 : EVACUATION DES DEBLAIS EXCEDENTAIRES

Ce prix rémunère au mètre cube la gestion et l'élimination définitive hors du chantier des terres, alluvions et matériaux de déblais excédentaires non réemployés en remblaiement (Prix 3.1) ni en pavage du lit (Prix 3.3).

Unité de compte :	**Mètre cube (m³)**
Prix unitaire HT (en chiffres) :	 EUR HT
Prix unitaire HT (en toutes lettres) :	 ……

4. DIVERS

4.1. PRIX N° 4.1 : MISE A DISPOSITION D'UNE PELLE MECANIQUE

Ce prix rémunère à l'heure la mise à disposition sur le chantier d'une pelle mécanique chenillée d'un poids minimal de 20 tonnes, en parfait état de marche, équipée selon les besoins d'un godet de terrassement, de curage ou d'une pince d'enrochement, y compris chauffeur qualifié, carburant, lubrifiants, entretien et toutes sujétions. Ce prix s'applique exclusivement aux prestations ponctuelles ordonnées par ordre de service du maître d'œuvre (purges de talus, déblaiement d'embâcles ou d'atterrissements à la suite de crues mineures, reprises de profils). Le décompte est établi au vu des heures de travail effectif constatées contradictoirement sur le journal de chantier.

Unité de compte :	**Heure (h)**
Prix unitaire HT (en chiffres) :	 EUR HT
Prix unitaire HT (en toutes lettres) :	 ……

A, le

L'Entrepreneur (Signature et cachet) :